



VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

La séance du Conseil Municipal débutera à 19h00

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des séances du 27 mai 2020, du 04 juin 2020 et du 30 juin 2020.

Présentation des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1) Désignation d'un correspondant défense.
- 2) Élection des représentants de la Commune au sein de l'association SYNCOM.
- 3) Election du représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'Association de Prévention Soins et Insertion (APSI).

PÔLE RESSOURCES

- 4) Création de l'emploi de Responsable de l'Economie et de l'Emploi et Manager de Centre-Ville contractuel.
- 5) Création de deux emplois de Technicien informatique contractuel.
- 6) Modification du tableau des emplois permanents.
- 7) Modification du règlement intérieur du Compte Epargne Temps.
- 8) Mise à jour de la charte du télétravail.

PÔLE JEUNESSE, ANIMATION, SPORTS, CULTURE

- 9) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de verser à l'association « Union Nationale des Parachutistes Du Val de Marne » une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2020.
- 10) Subvention exceptionnelle destinée à l'ONG ACTED, afin de participer à l'effort de reconstruction de la ville de Beyrouth au Liban, suite à la puissante explosion survenue en aout 2020.
- 11) Adoption d'une convention cadre de partenariat relative au dispositif « bourse au permis de conduire automobile ».

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'AMENAGEMENT DURABLE DU DEVELOPPEMENT

- 12) Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'exonérer de pénalités la Société SALMON, titulaire du lot 5, menuiserie aluminium, métallerie, du marché travaux de restructuration de la Halte-Garderie Jules Noel.

13) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°5 au marché public de Performance Energétique pour les Bâtiments dont le titulaire est la Société CRAM.

14) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention de partenariat avec le Département du Val-de-Marne pour les replantations ponctuelles d'arbres le long des routes départementales de la Commune.

15) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une nouvelle convention de coopération entre la ville de Saint-Maurice et la ville de Charenton-le-Pont pour la poursuite en commun d'actions liées à l'emploi.